

ISSN 1818-6998

LES CAHIERS DE L'IGRAC
_____Numéro 20, décembre 2021_____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs et nullement des *Cahiers de l'IGRAC*.

LES CAHIERS DE L'IGRAC
_____Numéro 20, décembre 2021_____



**Publication semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe
de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC)**

**PUBLICATION SEMESTRIELLE DE L'INTERDISCIPLINAIRE GROUPE DE
RECHERCHE SUR L'AFRIQUE CONTEMPORAINE (IGRAC)**

Directeur de publication
Joachim Emmanuel GOMA-THETHET

Rédacteur en chef
Patrice MOUNDZA

Comité de rédaction

Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Patrice Moundza, Jean-Félix Yekoka, Joseph Zidi, Marcel Ipari, Etanislav Ngodi, Laurent Gakama, Dieudonné Moukouamou Mouendou.

Comité scientifique

Florence Bernault, Professeur (Université Paris VII), André Patient Bokiba, Professeur (Université Marien Ngouabi), Odile Goerg, Professeur (Université Paris VII), Bruno Lapika Dimonfu, Professeur ordinaire (UNIKIN /CERDAS), Kasongo Lumumba-Tukumbi, Professeur (Cornell University), Bonaventure Maurice Mengho, Professeur (Université Marien Ngouabi), Abraham Constant Ndinga Mbo, Professeur (Université Marien Ngouabi), Dominique Ngoïe-Ngalla, Professeur (Université Marien Ngouabi), Scholastique Dianzinga, Professeur (Université Marien Ngouabi), Charles Zacharie Bowao Professeur (Université Marien Ngouabi), Virginie Waniaka Bonguen Oyongmen, Maître de conférences (Université de Yaoundé I), Emmanuel Banywesize Mukambilwa, Professeur ordinaire (Université de Lubumbashi), Bamba Mamadou, Maître de conférences (Université Alasane Ouattara, Bouaké), Hugues Mouckaga, Professeur (Université Omar Bongo de Libreville), Jean François Owaye, Professeur (Université Omar Bongo de Libreville), Marcel Nguimbi, Professeur (Université Marien Ngouabi), Auguste Nsonssissa, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi).

Adresse

Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine
IGRAC

B P : 2 642

FLASH/UMNG, Brazzaville (République du Congo)

Site : www.igrac.cg

E-mail : igrac.congo2018@gmail.com / contact@igrac.cg

Tél. : + 242 05 526 70 40 / 05 532 30 91 / 05 551 89 42

SOMMAIRE

Éditorial	11
Articles	
<i>Histoire</i>	
Noël Christian-Bernard OBIANG NNANG, Du <i>muthos</i> au <i>logos</i> dans la Grèce classique : de la médecine mythographique (« mythothérapie ») au Serment d’Hippocrate	13
Korê Ebenezer SEDEGAN et Codjo Richard AKODANDE HONMA, Le coup d’État du 26 octobre 1972 : militantisme et engagement politique de la jeunesse béninoise de 1972 à 2016	33
André Dominique YAPI, Les tentatives de mise en œuvre d’une politique de « responsabilisation » des paysans en Côte d’Ivoire (1991-2008)	51
René NGATSAKO, Au cœur de l’économie lignagère (XIX^e siècle), la femme moyi, une source d’enrichissement	73
Émilie ZOLA KALUFUAKO, Donatien Dibwe dia Mwembu : Parcours d’un érudit	85
Victor MOUSSOUKI MPANDI et Joachim Emmanuel GOMATHETHET, Les associations œcuméniques françaises et la question de l’éducation à la paix en République du Congo de 2007 à 2017	109
<i>Géographie</i>	
Lacina FOFANA, Infrastructures préscolaires et niveau de scolarisation en côte d’ivoire : cas du préscolaire à Korhogo	129
Ferdinand NDZANI et Omad Laupem MOATILA, Recours à la médecine traditionnelle des populations de Talangai à Brazzaville (République du Congo)	151
Christian MALIKI, Le transport par taxis-motos à Kinshasa (République Démocratique du Congo)	171

Communication et Sociologie

Richard Macaire LENGO, **Les déterminants électoraux au sein de l'Église Évangélique du Congo en République du Congo** 187

Ramatou TRAORÉ, Adaman SINAN et Zié SORO, **Stratégies d'adaptation des producteurs de mangues face au changement climatique à Korhogo** 211

Chancelv ITOUA AWOUÉ, **Ekongo : une danse traditionnelle de la Cuvette (République du Congo)** 237

Célestin Yao AMANI, Yao Macquaire et Claude Yao AKOUÉ ANGORAN, **Hausse du niveau de la mer et adaptation des populations insulaires de Lahou Kpanda** 247

Martin Armand SADIA et Baban Marie Grâce Laeticia BOA, **Obstacles à la participation des éducateurs ivoiriens de la protection judiciaire aux sessions de formation continue : approche par les représentations sociales (Littoral Ivoirien)** 269

Catin NGUEABAYE, Gertrude NDEKO et Aristide EWAMELA, **Microcrédits et besoins de survie des ménages ruraux au Tchad : analyse de l'impact du dispositif de microcrédit sur l'économie locale dans la province de Mayo Kebbi Ouest** 291

Raymond Francis MABOUNDOU et Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA, **L'imaginaire de la covid-19 et mesures prophylactiques à Brazzaville (Congo). Perspectives psycho-anthropologiques** 311

Philosophie et Sciences de l'éducation

Touré Bienvenu METAN, **Mondialisation et choc des civilisations : la recomposition géopolitique d'un nouveau monde** 339

Joseph BEOGO, **Le manque d'intérêt pour la lecture des écoliers aujourd'hui : causes et solutions** 359

Kanndanan Insiata OUATTARA et Gaspard Inanan KOUEIWON, **Perceptions des filles des classes de 3^{ème} et choix d'orientation en seconde c : cas du lycée municipal Djibo Soukalo de Bouaké** 373

Kouakou Mathias AGOSSOU et KOUADIO Kouamé Armel,
**Développement diachronique et perception de la délinquance
juvénile sur les résultats scolaires des élèves : cas du lycée moderne
de la ville de Duékoué (côte d'ivoire)** 387

Arts et Littérature

Renaud-Guy Ahioua MOULARET, **Centres de lecture et
d'animation culturelle et développement de la lecture publique en
Côte d'Ivoire** 413

Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ, **Enseignement des arts
plastiques dans le système éducatif ivoirien** 443

Koudou David DAKOURY et Amadou COULIBALY, **Les
manifestations de la théorie brechtienne dans *Mère Courage et ses
enfants*** 465

Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO, **Le fleuve Congo dans
l'imaginaire poétique de Jean-Baptiste Tati Loutard** 481

Éditorial

Depuis sa mise en place en 2006, *Les Cahiers de l'IGRAC*, revue de l'Interdisciplinaire Groupe de Recherche en Afrique Contemporaine de l'Université Marien Ngouabi paraît régulièrement, suivant une cadence qui s'est accélérée depuis 2019. Jusqu'à cette période, en effet, le rythme de parution était d'un numéro par an. Celui-ci était publié au mois de juin. Au regard de nombreuses sollicitations et dans sa volonté de s'ouvrir à un public de plus en plus croissant, les membres de l'IGRAC ont pris la résolution, depuis cette année, de sortir deux numéros par an. Ils ont fixé le mois de décembre comme période de parution du second numéro. Ce vingtième numéro que *Les Cahiers de l'IGRAC* publie maintenant obéit à cette démarche à la fois prospective et discursive.

Dans sa livraison de juin 2021, la revue a publié un numéro spécial, qu'elle a consacré aux professeurs Dominique Ngoïe-Ngalla et Marcel Nguimbi. Les motivations ayant conduit à la matérialisation de ce qui fut une promesse ferme y sont largement déclinées. Mais pour continuer à perpétuer la vision de la revue et pour lui permettre de garder sa philosophie d'être un espace de diffusion des savoirs interdisciplinaires, *Les Cahiers de l'IGRAC*, dans ce numéro spécial, a prévu un varia où un certain nombre de textes venus d'horizons scientifiques divers ont été placés.

Ce vingtième numéro revient à ses fondamentaux. Par la variété et la densité des articles reçus, dans ces colonnes, il conforte cet idéal de se mettre au service de l'interdisciplinarité, de faire sa promotion, afin d'encourager, voire de favoriser le dialogue entre disciplines relevant des lettres, des arts, des sciences humaines et sociales. Dialogue entre disciplines, oui, mais dialogue aussi entre universités et autres institutions de recherche africaines. À ce jour, plus d'une quinzaine de pays africains s'intéressent aux *Cahiers de l'IGRAC* par le biais des chercheurs qui relèvent de leurs institutions académiques. Les articles publiés dans la présente livraison viennent du Bénin, Burkina Faso, des deux Congo (République du Congo et République démocratique du Congo), et de la Côte d'Ivoire, du Gabon.

Pour faire la promotion de ces structures et favoriser une meilleure diffusion des recherches des personnes qui y travaillent, en plus de sa version papier, *Les Cahiers de l'IGRAC* publie en ligne des textes originaux. La communauté savante est vivement encouragée à consulter ces travaux aussi divers que variés de chercheurs africains,

de plus en plus déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche en Afrique et de contribuer, par leurs actions, au développement de ce continent.

Pr. Joachim Emmanuel GOMA-THETHET
Directeur de publication

Le coup d'État du 26 octobre 1972 : militantisme et engagement politique de la jeunesse béninoise de 1972 à 2016

Korê Ebenezer SEDEGAN* et Codjo Richard AKODANDE
HONMA**

Résumé

Les mouvements démocratiques de la jeunesse dahoméenne, creusets des luttes politiques avant et après l'indépendance ont été mis à rude épreuve au lendemain du coup d'État du 26 octobre 1972. En effet, le nationalisme ardent qu'ils incarnaient et l'intrépidité qui les animaient sont aussi redoutés par les régimes postcoloniaux qu'il fallait les avoir avec soi que contre soi. C'est pourquoi, pour tenter de les contenir et garantir une stabilité relative du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR), les putschistes ont essayé de s'attirer leurs bonnes grâces et de les phagocyter. Mais, la dissolution prononcée en 1974 de toutes ces organisations de jeunesse n'est-elle pas à l'origine de l'effritement du militantisme et de l'engagement des jeunes dans l'arène politique depuis lors jusqu'à l'ère du Renouveau démocratique ? Pour développer cette problématique peu explorée nous avons adopté une démarche méthodologique essentiellement basée sur l'exploitation croisée des sources d'archives, de la documentation existante et des sources orales. Les résultats issus de cette démarche montrent depuis la rupture de 1974 et la caporalisation en 1975 des mouvements démocratiques de jeunesse par l'Organisation de Jeunes Révolutionnaires du Bénin (OJRB), la jeunesse béninoise a perdu ses repères et s'est laissée entraîner à l'opportunisme plutôt qu'au militantisme et à un engagement politique sains.

Mots-clés

Coup d'État, Militantisme, Engagement politique, Jeunesse béninoise.

* Département d'Histoire et d'Archéologie, Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA), Université d'Abomey-Calavi (UAC).

E-mail : Sedegben@gmail.com

** Université d'Abomey-Calavi (UAC), Laboratoire de Recherche Rétrospective-Afrique (LabRA).

Abstract

The democratic movements of the Dahomean youth, crucibles of the political struggles before and after independence, were put to the test in the aftermath of the coup d'état of October 26, 1972. In fact, the ardent nationalism that they embodied and the intrepidity young people who animated them are also dreaded by the postcolonial regimes that must be had with them rather than against them. That is why, in an attempt to contain them and guarantee the relative stability of the Revolutionary Military Government (GMR), the putschists have tried to win their good graces and phagocyte them. But did not the dissolution of all these youth organizations in 1974 lead to the erosion of activism and the involvement of young people in the political arena from then until the Democratic renewal? To develop this little explored problem we have adopted a methodological approach essentially based on the cross-exploitation of archive sources, existing documentation and oral sources. The results of this process show since the break of 1974 and the corporalization in 1975 of the corporatisation of democratic youth movements by the Youth Revolutionary Organization of Benin (OJRB) the Beninese youth has lost its bearings and let itself be trained opportunism rather than healthy activism and political commitment.

Keywords

State coup, Militancy, Policy engagement, Beninese youth.

Introduction

Pièce maîtresse de la société, la jeunesse Dahomey / Bénin, s'est véritablement illustrée dans sa lutte implacable pour l'édification d'une société de progrès en vue du bien-être social et l'épanouissement des populations. Aussi était-elle à l'avant-garde des profondes mutations sociopolitiques enregistrées dans la société daho-béninoise, notamment au lendemain de la seconde guerre mondiale. Bien organisée et bien structurée à travers des organisations de pressions comme les mouvements syndicaux, confessionnels et politiques, la jeunesse daho-béninoise a très tôt pris conscience de son rôle d'éveilleur de conscience et de mobilisation des masses au lendemain de l'indépendance du 1^{er} août 1960. Dès lors, ils jouèrent un rôle de premier plan dans la chute des différents régimes postcoloniaux qui se succédèrent au Dahomey

de 1960 à 1972. En effet, le 26 octobre 1972, le régime du Conseil présidentiel¹ miné par des contradictions internes et harcelé par les forces juvéniles disparut à la faveur d'un coup d'État militaire. Les putschistes réussirent à faire croire au peuple que rien ne sera plus comme avant et qu'une ère nouvelle de dignité et de prospérité s'ouvrirait devant lui. C'est dans cet ordre d'idées que ces putschistes commencent à s'attirer des bonnes grâces de la jeunesse en adoptant leur langage, le discours révolutionnaire fortement teinté de maoïsme. Les mouvements démocratiques de jeunesse s'enthousiasmèrent et semblèrent croire un instant, récupérer le coup d'État des militaires. Mais, la lune de miel ne dura pas longtemps. Le désenchantement s'installa très tôt. La radicalisation du mouvement révolutionnaire déclenché par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) a atteint son paroxysme avec la dissolution prononcée en 1974 de toutes ces organisations de jeunesse et la création du Parti de la Révolution Populaire du Bénin dont l'une des filiales à savoir l'Organisation des Jeunes Révolutionnaire du Bénin (OJRB), traduit la forme achevée de la caporalisation des mouvements de jeunesse. Au regard de la manière dont les jeunes croient militer aujourd'hui au sein des organisations, on est en droit de penser que la rupture intervenue en 1974 et la caporalisation des mouvements démocratiques ont fait perdre à la jeunesse béninoise des repères et des lignes de combat politique étant donné que la nouvelle corde n'a pu être tressée au bout de l'ancienne. C'est pourquoi, la problématique qui se dégage du thème est formulée comme suit : quelles sont les répercussions de la dissolution et de la caporalisation des mouvements démocratiques de la jeunesse du Dahomey / Bénin sur son engagement politique et sa vie militante de 1974 à nos jours ? Le travail s'articule autour de trois parties essentielles. La première présente les mouvements démocratiques à la

¹ Le Conseil présidentiel au Dahomey est un système instauré par le Directoire militaire présidé par le lieutenant-colonel Paul Emile de Souza à l'issue de l'échec de l'élection présidentielle de 1970. En effet, le 7 mai 1970, une Charte confie le pouvoir exécutif à un collège des trois leaders traditionnels de l'arène politique dahoméenne à savoir : Hubert Maga, Justin Tomètin Ahomadégbé et Marcellin Sourou Migan Apithy qui président chacun le gouvernement par rotation de deux ans. À l'issue d'un tirage au sort, le président Hubert Maga est le premier à présider ce Conseil. C'est au cours de la présidence de Justin T. Ahomadégbé que ce modèle de gouvernement jugé incompétent, fut renversé le 26 octobre 1972 par un groupe d'officiers dirigés par le commandant Mathieu Kérékou.

veille du coup d'État d'octobre 1972 ; la deuxième met en exergue la démarcation stratégique des mouvements démocratiques vis-à-vis des putschistes ; puis enfin la troisième partie montre la fin du militantisme ardent de la jeunesse au lendemain de la rupture de 1974 et de la création en 1975 de l'OJRB jusqu'en 2016.

1. Les mouvements démocratiques de jeunesse à la veille du coup d'État de 1972 : de l'unité à la division

Au lendemain de l'indépendance du Dahomey, le 1^{er} août 1960, bien que déterminée et surtout soucieuse de contribuer à bâtir une société juste et prospère, la jeunesse dahoméenne autrefois unie dans la lutte politique, fut divisée par des querelles ethno-régionales et des divergences internes jusqu'à l'avènement du coup d'État d'octobre 1972. Les facteurs qui ont contribué à cette division restent la participation d'une frange de cette jeunesse à la gestion du pouvoir des régimes qualifiés de néocolonialistes en raison de la nature du système mis en place, les contradictions internes de l'Union Générale des Élèves et Étudiants Dahoméens (UGEED) qui aboutit à la création du Front d'Action Commun des Élèves et Étudiants du Nord (FACEEN) et la naissance de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique (LNJP).

1.1. La participation des jeunes au pouvoir : le premier point d'achoppement

La jeunesse constituait une couche assez importante de la population. Le pseudonyme fort éloquent de *Quartier latin d'Afrique* attribué au Dahomey, se justifie non seulement par le taux relativement élevé de la scolarisation au Dahomey, mais aussi, et surtout, par l'existence d'une crème de jeunes cadres sortis des universités de France et de Dakar. Ces jeunes universitaires sont employés dans l'administration publique. Mais, bien qu'anciens militants intrépides des mouvements de jeunes en lutte permanente contre le colonialisme et les régimes néocolonialistes installés au lendemain de l'indépendance, certains de ces jeunes sont promus à des postes de responsabilité engageant ainsi leur responsabilité dans la gestion chaotique caractéristique de ces

régimes néocolonialistes². On peut citer Bertin Borna³, ancien président de l'UGEED et premier universitaire du nord à collaborer avec le gouvernement du président Hubert Maga de 1960 à 1963. Sous le régime du Parti Démocratique Dahoméen (PDD) du président Marcellin Sourou Migan Apithy en 1964, des jeunes comme Issiakou Kouton⁴, Daniel Bio et Roger Adjovi⁵ ont été aussi au gouvernement. Dans le gouvernement Christophe Soglo les jeunes comme Pascal Chabi Kao, Nicéphore Soglo et Moïse Mensah ont assumé également des charges ministérielles. Mais, les désenchantements créés par leur participation à la gestion du pouvoir étaient aussi grands qu'ils étaient accusés selon Regina Mevi (1991, p.71) : « d'avoir tourné le dos aux idéaux qu'ils avaient défendus au sein des organisations juvéniles ». En effet, leur participation au pouvoir n'avait rien apporté pour améliorer les conditions de vie de plus en plus dégradantes des populations. Toutefois, le grand malaise vient du fait que pendant qu'ils sont désavoués par certains jeunes qui leur sont hostiles dans leur collaboration avec les régimes néocoloniaux, d'autres anciens militants des mouvements de jeunes continuaient à les soutenir. La cohésion interne était donc en péril. La division était devenue évidente avec la scission de L'UGEED comme au sein de la plupart des organisations

² Après la Seconde Guerre mondiale, la phase nationalitaire africaine (conduite par des leaders du RDA en Afrique française, par les Azikiwé, Nkrumah et autres dans l'Afrique anglaise) conjuguée à l'environnement international (guerre d'Indochine et guerre d'Algérie) a poussé les colonialistes français et anglais à lâcher du lest et négocier les indépendances en mettant en place les mécanismes qui ont donné naissance au néo-colonialisme. Les étudiants africains, anciens militants de la FEANF ou du WASU sont entrés dans les gouvernements qualifiés de néo-coloniaux à tort ou à raison, dans le but de modifier ou de le combattre de l'intérieur. C'est le courant dit de l'« entrisme ». Mais, l'expérience a montré qu'aucun militant entré dans un système n'a réussi à le détruire. C'est le contraire qui s'est produit. À ce sujet l'historien Ernest Wamba dia Wamba : 1988, « Combat pour la démocratie en Afrique : le cas de République Populaire du Congo », in Peter Anyang Nyong'O, *Afrique : La longue marche vers la démocratie. État autoritaire et résistances populaires*, Paris, Ed. Publisud, pp. 184- 206, a montré comment la « gauche congolaise » entrée dans le Parti Congolais du Travail (PCT) pour le transformer de l'intérieur a été broyé par le système.

³ Bertin Borna fut ministre de la fonction publique et du travail, puis ministre des finances.

⁴ Issiakou Kouton fut ministre de la jeunesse et de l'éducation nationale.

⁵ Roger Adjovi fut ministre de la santé.

de jeunesse africaine⁶, consacrant ainsi la naissance du FACEEN en 1967.

1.2. La naissance du Front d'Action Commun des Elèves et Etudiants du Nord (FACEEN) en 1967

La fragilisation de la principale organisation juvénile dahoméenne à savoir l'UGEED est intervenue avec la naissance du FACEEN sur fond de frustrations. En effet, les élèves et étudiants originaires du nord et militants de l'UGEED, estimaient que celle-ci ne défendait pas suffisamment leurs intérêts. Ainsi comme le précise Régina Mevi (1991, p. 73) :

D'innombrables problèmes se posaient à eux. La plupart des établissements scolaires étaient concentrés dans le sud, avec l'avènement des établissements à régime d'internat comme le Lycée Victor Ballot et le Cours secondaire Léon Bourguine à Porto-Novo, un élève originaire de Malanville, Kandi, ou Djougou pouvait atterrir dans l'un ou l'autre de ces établissements, l'examen d'entrée en sixième étant national. La plupart de ces élèves n'avaient pas de correspondants dans le sud. Alors, avant l'ouverture des établissements, ces ressortissants du nord ne savaient où se loger. La situation devenait dramatique lorsque les grèves se terminaient par la fermeture des établissements scolaires. Alors, les élèves du nord se retrouvaient dans la rue. C'était chose courante de voir dix à quinze élèves chercher refuge sous le toit d'un policier ou d'un gendarme originaire du nord.

Pour pallier ces problèmes, on avait envisagé, selon les propos de Christophe Okou recueillis par Régina Mévi : « de créer sans le sud des locaux appelés *Maison du Borgou* et *Maison de l'Atakora* où les élèves

⁶ Le Bénin n'est pas un cas unique. La comparaison peut être faite avec le Congo. À partir de 1972, Marien Ngouabi qui a maille à partir avec la gauche de son parti unique (PCT), accuse les membres de ladite aile de manipuler les élèves et les étudiants rassemblés au sein de l'UGEEC. Dans un premier temps, il suspend l'UGEEC ; puis à la suite de nouvelles grèves la dissout et crée à la place un mouvement inféodé au PCT : l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC). Tous les jeunes sont assujettis à y adhérer. Lors des concours, il faut introduire un certificat de militantisme à l'UJSC.

du nord pourraient se loger en attendant, par exemple la réouverture des établissements ». Mais, cette proposition est mal interprétée par la direction de l'UGEED qui la taxait du régionalisme et de populisme soutenus par les politiciens du nord tout en déclinant son refus de prendre en compte les particularismes. C'est dans cette atmosphère de malaise général que se déroule les 11 et 12 août 1967, le congrès constitutif du FACEEN sous la houlette d'Abdoulaye Issa qui en est le premier président. Tout en affirmant l'autonomie du mouvement vis-à-vis de l'UGEED dirigée par Adjo Boco Ignace à l'époque, tout militant du FACEEN se réserve le droit de militer librement au sein de l'UGEED. Dès lors, bien que les deux organisations s'inscrivent dans la même ligne anti-impérialiste et luttent contre le néocolonialisme, les querelles de personnes se ravivent. En fait, la naissance du FACEEN contenait les germes de la division de la jeunesse dahoméenne. Et pour prévenir la matérialisation d'une telle division, des initiatives sont prises pour tenter de réaliser l'unité. Ainsi, Regina Mevi expose :

En vue de prévenir la matérialisation d'une telle division, l'UGEED, le FACEEN et les organisations régionales telles le Rassemblement des Jeunes du Mono (RAJEMO) qui avait vu le jour dès 1959, l'Organisation des Jeunes de la Sous-préfecture de Dassa (OJSD) créée entre 1965 et 1966, Odokoya (la jeunesse a refusé la misère) de Savè né en 1966, l'AJPB (Association des Jeunes de Porto-Novo et Banlieue) instituée en 1966, Filognon d'Abomey créée en 1968, etc. se rassemblèrent en 1968 pour former le CIJ (Comité Inter- Jeunesse).

Le CIJ avait pour but de « réaliser l'unité de la jeunesse au Dahomey, et son action devait être fondée sur la base de la charte de la jeunesse adoptée en septembre 1964 à Cotonou »⁷. Mais, cette initiative est mise à mal par la naissance de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique (LNJP) qui est l'expression achevée de la division de la jeunesse dahoméenne. Désormais, en face de la JUD se trouve la LNJP.

⁷ Le comité allait devenir en 1974, la JUD (Jeunesse Unie anti-impérialiste du Dahomey).

1.3. La naissance de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique (LNJP) en février 1968.

La LNJP est née en février 1968 à Parakou à l'initiative d'un groupe de militants de l'OJSD dont Simon Ifèdé Ogouma, Joseph Dègla, François Azodogbèhou, tous originaires de Dassa. C'était une organisation de jeunes qui s'assimilait quelque peu à un parti politique où se côtoyaient fonctionnaires, élèves, étudiants et paysans. Aussi se proclame-t-elle d'une organisation de masse à l'échelle nationale et non régionale avec pour but de mener la lutte anti-impérialiste au Dahomey. En fait, la Ligue est la manifestation officielle d'un groupe clandestin appelé Organisation des Révolutionnaires du Dahomey (ORD) qui s'opposait au CIJ contrôlé par un groupe également clandestin appelé Organisation des Marxistes-Léninistes du Dahomey (OMLD). La réaction du CIJ a été sans équivoque. Ainsi, dans une déclaration, il dénonça les conditions de création de la Ligue en ces termes : « Ici encore, la clandestinité totale qui a entouré la formation de la Ligue est en contradiction absolue avec son caractère affirmé d'organisation de masse ». Aussi, déplora-t-il le fait que les Ligueurs « n'aient pas cherché à s'assurer au moins l'appui d'une vieille organisation nationale comme l'UGEED ». Par ailleurs, l'UGEED accusait la Ligue d'être une organisation créée par le sommet et ne pouvait donc pas être nationale, de masse.

En définitive, la jeunesse dahoméenne ne résista pas à la division qui a miné l'unité d'action jusqu'à l'avènement du coup d'État du 26 octobre 1972.

2. La jeunesse dahoméenne face au coup d'État du 26 octobre 1972 : le piège sans fin

L'année 1972 fut celle où culmine le pourrissement du régime du Conseil présidentiel. Celui-ci devait gouverner pendant six ans par rotation de deux ans pour les trois porte-paroles. Hubert Maga le premier porte-parole de ce triumvirat, ne se décidait pas à céder le pouvoir à son successeur Justin Tométin Ahomadégbé. L'autorité de l'État était à terre. La corruption, la concussion, le régionalisme, le favoritisme et le népotisme étaient le mode d'exercice du pouvoir. Dans

le journal *Daho-Express* (1972, p. 1-4), les putschistes stigmatisaient le régime du conseil présidentiel en ces termes :

L'autorité de l'État a partout disparu dans le secteur de l'administration comme dans les sociétés d'État, la nécessité pourtant affirmée dans la charte de créer des conditions indispensables au développement économique et social n'a pu s'imposer ; elle a vite été subjuguée par la corruption, le régionalisme, le favoritisme et le népotisme pourtant condamnés avec fermeté par la charte, les discours et déclarations officiels de nos trois présidents.

C'était dans ce climat de tensions sociopolitiques délétère que le coup d'État du 26 octobre 1972 intervint.

2.1. Le coup d'État du 26 octobre 1972 : des mesures de bâillonnement de la jeunesse

Après le putsch, les militaires s'emploient à s'assurer une large audience au sein du peuple et surtout au sein de la jeunesse dont ils étaient conscients de la combattivité, l'intrépidité et de la force de frappe. En effet, son appui était indiscutable à tout régime qui tenait à durer. C'est ainsi, qu'au lendemain de la prise du pouvoir, les militaires convoquent une conférence de toutes les forces vives de la nation, notamment toutes les organisations de jeunes, les syndicats progressistes, de hauts cadres et des fonctionnaires. L'objectif de la conférence était de recenser les maux responsables de la misère des populations et de définir un projet de type de société. Mais, prise d'assaut par les technocrates et les partisans d'Emile Derlin Zinsou les "Zinsouistes", la jeunesse militante décide de son boycott. Le président Mathieu Kérékou, fin stratège, les convoqua à une autre conférence spéciale afin de les impliquer dans le processus en cours au risque de les avoir en face. Il s'ensuit alors, la mise en place d'une commission nationale spéciale composée de représentants des syndicats progressistes et des organisations de jeunes telles que l'UGEED, le FACEEN, la LNJP, les organisations régionales et les syndicats des travailleurs. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) se prononce en faveur du programme élaboré par la commission spéciale des jeunes au détriment du rapport issu de la conférence des forces vives

de la nation envahie par les "Zinsouistes". Cet acte suscite l'engouement de la jeunesse à s'impliquer davantage dans le mouvement révolutionnaire qu'elle croyait récupérer et dans lequel elle se sent responsabilisée. C'est ce qu'exprime Regina Mevi (1991, p. 95) en ces termes :

[...] En élaborant un programme de gouvernement pour le nouveau pouvoir, la jeunesse dahoméenne prenait une lourde responsabilité devant l'histoire, en s'impliquant pour la première fois directement dans les affaires de l'État. Dans son enthousiasme, elle en arriva même à considérer le GMR comme son gouvernement, et prévit des châtiments pour les saboteurs éventuels de ses actions.

En définitive, la jeunesse pensait contrôler la situation en adhérant au nouveau pouvoir et en confectionnant même son programme. Mais, très tôt, ces jeunes prirent conscience du marché de dupe des militaires et décident d'une nouvelle attitude vis-à-vis du GMR. On parle de "Soutien tactique, démarcation stratégique".

2.2. La lune de fiel entre la jeunesse militante et les militaires : divergence de la jeunesse au sein de la même mouvance

Dans leur élan de soutien au Gouvernement Militaire Révolutionnaire apparurent des vellétés du pouvoir face à la mise en œuvre du programme de société proposé par la jeunesse à travers la Politique nouvelle d'indépendance nationale. En effet, pour s'assurer de la mise en œuvre effective et efficace de ce programme, les jeunes, après avoir remis leur discours à Kérékou, se retirent à la bourse de travail pour mettre en place le Front Uni Démocratique (FUD). Mais, cette initiative est mal accueillie par les militaires qui s'y opposèrent. Et, pendant qu'une partie de la jeunesse soutient le GMR, l'aile radicale notamment l'UGEED lança le mot d'ordre : « Soutien tactique, démarcation stratégique » conformément à la ligne⁸ de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF). Dès lors, le fossé devient de plus

⁸ Cette ligne politique de la FEANF consiste à soutenir le GMR dans ses actes positifs et à le critiquer dans le cas contraire. Le mot d'ordre est relayé par l'UGEED dont l'Association des étudiants Dahoméens en France (AED) est la section dahoméenne de la FEANF.

en plus grand entre l'UGEED et le gouvernement. Il se dévoile par la suite que les représentants de la JUD sortis du Conseil National de la Révolution (CNR) en 1974 n'y ont été que sur insistance du FACEEN. Cette situation donna les coudées franches aux militaires d'opposer une fraction de la jeunesse contre une autre. C'est la politique de diviser pour régner que le GMR entre tint jusqu'en 1974.

2.3. L'exploitation de la division de la jeunesse par le GMR et la rupture de 1974

Les clivages entre les jeunes de la mouvance révolutionnaire confortent les militaires à radicaliser leur position vis-à-vis de l'aile radicale. Ils cherchent à déstabiliser la jeunesse dans l'optique de réussir à la contrôler. Ils nomment les responsables de la jeunesse radicale Abdoulaye Issa, Ignace Adjo Boco et Malam Idi aux charges républicaines mettant alors les jeunes radicaux dans une situation difficile. C'est ainsi que, pour en découdre définitivement avec eux, ils s'appuient désormais sur leurs alliés de la LNJP et les transfuges de la JUD. Ainsi, le Conseil National de la Révolution (CNR) en sa séance, du 3 avril 1974 donne pleins pouvoirs au ministre de l'intérieur et de la sécurité de liquider définitivement les mouvements de jeunes en prononçant leur dissolution dans les meilleurs délais. En effet, le compte rendu des travaux du CNR stigmatise la jeunesse en ces termes :

Le conseil, après une analyse profonde de la situation qui prévaut au niveau des mouvements de jeunes, a constaté que leur inorganisation et leur incapacité notoire à s'unir pour défendre les idéaux de la Révolution, constituent le symbole vivant de la division des masses populaires de nos villes et de nos campagnes et qu'elles incarnent effectivement une survivance de l'ancienne politique à travers les hommes et ses structures.

Le CNR, cherchant à récupérer les militants de l'UGEED et du FACEEN dans une même organisation demande au ministre de l'Éducation de fusionner en un seul mouvement les anciens militants de ces organisations de jeunesse. Cette mesure fut concrétisée le 30 novembre 1975 par la naissance du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) avec sa branche juvénile à savoir l'Organisation des Jeunes Révolutionnaires du Bénin (OJRB).

Désormais, la répression des antirévolutionnaires, des réactionnaires par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) est intolérable, contraignant de ce fait, les militants de la JUD à la clandestinité. Cette situation a un impact certain sur l'avenir du militantisme au Bénin

3. Impact de la rupture de 1974 sur l'engagement politique de la jeunesse ou le drame de la fin du militantisme (1975-2016)

La rupture intervenue en 1974 avait pour corollaire la caporalisation de la jeunesse, et son orientation vers la pensée unique à travers la création du PRPB parti unique et sa filiale OJRB mettant en minorité la jeunesse combattante qui incarnait les valeurs démocratiques. Il s'en est suivi depuis lors, la perte de certaines valeurs cardinales.

3.1. Les mérites de la jeunesse progressiste dahoméenne dans ses luttes politiques

La jeunesse dahoméenne a très tôt développé des valeurs morales cardinales qui lui ont permis de s'illustrer dans ses luttes politiques depuis l'époque coloniale. En effet, par son dynamisme, son sens de l'organisation, de combattivité, son esprit d'initiative, sa vigilance, sa perspicacité et son intrépidité, elle a su forcer l'admiration des masses dont elle prenait la défense, mais, aussi la crainte et même la haine des gouvernants aux ordres du pouvoir colonial et néocolonial français, voire de l'impérialisme international. En effet, l'action des jeunes auprès des masses a eu un impact certain notamment grâce à la régionalisation de la lutte. En enseignant les vertus de l'humilité aux militants, l'UGEED les a mis dans des conditions susceptibles de les aider à accomplir leur mission avec succès. Mais, malheureusement, la rupture d'avril 1974 a tué en la jeunesse montante toutes ces valeurs cardinales indispensables au maintien de l'état de veille citoyenne dans l'accomplissement de son rôle avant-gardiste de la société. De la période révolutionnaire à l'ère du renouveau démocratique le désenchantement est grand et parfois déplorable.

3.2. La jeunesse béninoise sous le parti unique : l'Organisation des Jeunes Révolutionnaires du Bénin (OJRB) de 1975 à 1990

Sous le parti unique, la jeunesse regroupée au sein de l'OJRB dirigée par Ousmane Batoko du FACEEN, était véritablement engagée dans le projet de société des nouvelles autorités politico-militaires. Organisée par la frange collaborationniste du GMR, l'organisation étend ses tentacules sur toute l'étendue du territoire. En effet, par le biais du GMR, le PRPB a le mérite d'avoir politisé l'ensemble de la population. (R. Gbègnonvi, 1994, p. 14). Dans le même ordre d'idées, Aimé Dafon Adjilé-Sègla (2010, p. 12) renchérit : « Dans les cercles de chercheurs des universités, on certifie que même folkloriques, les comités locaux de base sous Kérékou sont ceux qui ont le plus animé la vie politique dans toute l'histoire du Dahomey et du Bénin de 1960 à 2010 ». Mais, en dépit de cet engagement et du militantisme ardent de la jeunesse révolutionnaire, elle a été contrée dans son soutien au GMR par la naissance dans la clandestinité, en 1975 du Parti communiste du Dahomey (PCD), qui s'est proclamé le seul garant crédible des acquis du communisme mondial et du vrai marxisme-léninisme. Bien organisé de la base au sommet, le PRPB a réussi à séduire la jeunesse estudiantine dont le cadre géographique, à savoir l'ex-Université Nationale du Bénin (UNB), constituait le bastion. Selon Roger Gbègnonvi (1994, p. 14) :

Si nous reconnaissons que le PRPB a politisé l'ensemble de la population, le PCB a à son actif d'avoir politisé la jeunesse estudiantine de ce pays. [...] mais nous ne pouvons pas dire, pour rester honnête, que l'université a investi le PCD. Je crois que c'est le contraire qui s'est passé. Le PCD a investi l'université, c'est-à-dire qu'il y a eu le parti communiste du Dahomey et à l'intérieur de ce parti, les étudiants qui ont été d'accord pour en être le fer de lance.

Qu'elle soit du PRPB ou de PCD, la jeunesse révolutionnaire était restée attachée aux valeurs héritées de la vieille garde. Le militantisme était la chose la mieux partagée. Toutefois, l'espace de liberté d'action et d'opinion était réduit par rapport à la période d'avant 1974. C'est dire donc, que les actions étaient menées selon des visions idéologiques ; et la combattivité et l'intrépidité étaient de mise, contrairement à ce qu'on

pouvait constater sous le régime liberticide du PRPB. Avec le retour à la tradition démocratique depuis 1990 on a espéré la reprise avec les mouvements démocratiques de jeunes. Mais, malheureusement, le militantisme de la jeunesse a déserté le forum.

3.3. Les caractéristiques majeures de la jeunesse sous le Renouveau démocratique (1990-2016)

Selon Sylvain Anignikin (2010, p. 25), évoquant l'évolution globalement défavorable de l'ensemble des secteurs d'activité pense qu'« Au plan politique, les trois tendances majeures qui s'observent sont d'une part la politique perçue comme synonyme de ruse, d'autre part la politique comme source d'enrichissement et enfin la politique vue comme un système de corruption ». Poursuivant sa réflexion, il essaie de situer ces différentes tendances dans le temps en ces termes : En effet, les premiers animateurs de la vie politique dans l'espace béninois avaient la conviction qu'on entrait en politique pour servir. Cette vision de l'engagement politique qui était celle de Louis Hunkanrin, Kodjo Tovalu Houénou et de nombreux militants du mouvement associatif des élèves et étudiants (l'UGÉED : Union Générale des Élèves et Étudiants du Dahomey, le FACEEN : Front d'Action Commun des Élèves et Étudiants du Nord) des jeunes du Comité Inter Jeunesse à la Jeunesse Unie anti-impérialiste en passant par les associations régionales de jeunesse telles que le Rassemblement de la Jeunesse du Mono (DAJEMO), l'Organisation de la Jeunesse de la Sous-préfecture de Dassa (OJSD), Odo Koya, etc. et des syndicats a commencé par s'effacer après la Seconde guerre mondiale. Les réformes du système colonial dès 1946 ont concédé des parcelles de pouvoir aux élites africaines. La gestion de ces pouvoirs renforcés en 1956 et libérés en 1960 procure des avantages et des privilèges substantiels. Les perceptions intéressées de la politique expliquent l'ampleur et l'âpreté des luttes autour du pouvoir entre 1960 et 2010.

Il ressort de cette analyse la perception de la politique comme source d'enrichissement fondée sur la logique de se servir et non servir la nation a émergé avec les réformes coloniales d'après-guerre et est devenue un ordre instauré au lendemain de l'indépendance en 1960. Cette tendance est renforcée avec la rupture de 1974 et continue d'être la condition sine qua non d'une grande frange de la jeunesse béninoise

d'entrer sur la scène politique surtout après la conférence nationale de février 1990. En effet, la fibre militante a cédé à l'inertie et à l'incapacité à s'engager véritablement dans la lutte politique, au lendemain de la conférence nationale. Le multipartisme intégral bien qu'il constitue le cadre idéal pour la jeunesse de s'engager en politique est le terreau fertile où poussent les germes des mauvaises mœurs incarnées par la jeunesse ; la facilité, la truanderie, l'incivisme, l'immoralité, l'amour de l'argent. En effet, le manque d'esprit de sacrifice, le manque de vision, l'opportunisme et la recherche effrénée de biens matériels constituent le lot quotidien d'une jeunesse pourtant confrontée à des défis de bien-être social et d'épanouissement et développement personnel. Les querelles au sein de la jeunesse aujourd'hui ne relèvent pas des divergences d'opinion dans les grands débats sur l'état de la société, mais plutôt des intérêts personnels inavouables et inavoués. Cette situation, est liée au fait que la jeunesse a perdu des repères, la boussole par rapport auxquels son militantisme doit être orienté. Mais malgré les dérives, il est important de remarquer avec Sylvain Anignikin (2010, p. 25) :

La perception de la politique comme volonté de servir est une tendance majeure qui n'a pas disparu. Elle apparaît périodiquement pour soutenir des sursauts collectifs qui engendrent des crises et des reprises de l'initiative historique telle que la conférence des forces vives.

Conclusion

Le coup d'État du 26 octobre 1972 marque la rupture avec l'ancienne politique qui, selon les révolutionnaires, n'a apporté que misère et pauvreté au peuple. Les mouvements démocratiques de jeunesse engagés dans le processus révolutionnaire ont été divisés. Le GMR a profité de cette division pour dissoudre tous les mouvements démocratiques de jeunesse en avril 1974. Cette rupture a eu un impact considérable sur le militantisme de la jeunesse surtout avec la caporalisation des mouvements démocratiques et la naissance de l'OJRB. La perte des repères et l'inertie observée au sein de la jeunesse aujourd'hui témoignent de ce que la nouvelle corde n'est pas tressée au bout de l'ancienne. Toutefois, le militantisme désintéressé qui repose sur la volonté de servir et de défendre les intérêts communs de la nation

n'a pas totalement disparu. Il est encore incarné par une frange de la jeunesse proche des mouvements communistes et des organisations de la société civile dont l'activisme à travers des organisations syndicales et des mouvements de veille citoyenne reste indispensable dans une société en pleine mutation et aux multiples défis et enjeux de développement.

Sources et références bibliographiques

Sources d'archives

CIJ : Déclaration : À propos de la création de la Ligue nationale de la jeunesse patriotique.

FACENN : communiqué commun : Motion de nomination des anciens militants de la JUD.

JUD : Congrès constitutif ; Charte-Résolutions.

LNJP : Manifeste de la Ligue nationale de la jeunesse patriotique

LNJP : Contribution de la LNJP dans la lutte pour l'éveil et le développement du mouvement démocratique et anti-impérialiste au Dahomey, mars 1973.

UGEED-FACEEN : Communiqué commun du 8 avril 1974

Références bibliographiques

ADJILÉ-SÉGLA Dafon Aimé, 2010, « Une indépendance entre maigres acquis et projets d'avenir », *L'Éveil*, n°001, août-septembre, p.7-19.

AHANHANZO-GLÉLÉ Maurice, 1969, *Naissance d'un État noir : évolution politique et constitutionnelle du Dahomey, de la colonisation à nos jours*, Paris, LGDJ.

AHOVI Angèle : *Le mouvement syndical étudiant et scolaire au Dahomey : 1956-1974*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Nationale du Bénin, 1987-1988.

ANIGNIKIN Coovi Sylvain et CODO C. Bellarmin : « Bénin cinquante ans, rétrospective et perspectives », Actes de colloque national : *Indépendance du Bénin cinquante ans après (1960-2010)*, Cotonou, Éditions Ablodé.

CORNEVIN Robert, 1981, *La République Populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G.P. Maisonneuve et A. Larose.

GBEGNONVI Roger et METINHOUE Pierre, « La participation de la jeunesse au processus démocratique hier et aujourd'hui », *Actes des conférences –débat*, Centre d'Étude et de Documentation (CED) (9-16-23-30 juillet 1994), p. xx.

MEVI Régina, 1991, *Les luttes politiques de la jeunesse dahoméenne de 1956 à 1974*, mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université Nationale du Bénin (UNB).

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les Cahiers de l'IGRAC est une revue semestrielle de l'Interdisciplinaire Groupe de recherche sur l'Afrique Contemporaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle publie des articles originaux dans les différents domaines des Lettres et des Sciences humaines et sociales. Les règles pour la présentation des articles sont celles communes à la plupart des revues et grandes maisons d'édition.

Pour être recevables par l'administration de la revue, les manuscrits, doivent respecter les normes suivantes :

Volume : La taille du manuscrit doit être comprise entre 35000 à 40000 signes. Il doit être écrit en Times New Roman, taille 12 (pour le corps du texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait), interligne simple. Le titre de l'article (taille 12) ainsi que les sous titres (taille 12) dans le corps du texte sont présentés en gras.

L'équipe rédactionnelle de la revue soumet à une instruction par les pairs les manuscrits reçus pour publication. À partir du numéro 15, les auteurs soumettant leurs manuscrits aux Cahiers de l'IGRAC doivent respecter les normes typographiques, scientifiques et de référencement adoptées par le Comité Technique Scientifique / Lettres et Sciences Humaines du CAMES, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des Comités Consultatifs Interafricains.

Voici donc le point 3 desdites normes à l'attention des auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale**
: Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.
Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont

sait prouver ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan. ».

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations, l'usage des majuscules, etc. Ils doivent :

- utiliser les majuscules accentuées (À, É) ;
- utiliser les guillemets français (« ») ;
- n'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets ;
- présenter les citations courtes (1, 2 ou 3 lignes) entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes ;
- présenter les citations longues (4 lignes et plus) sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 2 cm à gauche : taille de la police : 11.
- mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...] ;
- placer les notes au bas de chaque page, les numéroter en continu,
- utiliser les exposants pour les appels de note, les placer avant la ponctuation.

Les auteurs sont invités à envoyer directement leurs articles au rédacteur en chef : **Patrice Moundza**, MC, École Normale Supérieure de Brazzaville : **patrice.moundza@umng.cg**

Les frais d'instruction de l'article sont de 15000 FCFA (23 euros) payables au moment de l'envoi de l'article. Les auteurs dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais d'insertion (qui s'élèvent à 35 000 FCFA) auprès de :

- **Atipo Antomella Kornégie** : WhatsApp (+242 06 695 39 30) ; E-mail (antomellaatipo@gmail.com) ;
- copie à l'agent comptable de l'IGRAC, **Marcel Ipari** : WhatsApp (+242 04 440 22 08) ; E-mail (iparimarcel2019@gmail.com).

Sommaire

- 13 Noël Christian-Bernard OBIANG NNANG, **Du *muthos* au *logos* dans la Grèce classique : de la médecine mythographique (« mythothérapie ») au Serment d’Hippocrate**
- 33 Korê Ebenezer SEDEGAN et Codjo Richard AKODANDE HONMA, **Le coup d’État du 26 octobre 1972 : militantisme et engagement politique de la jeunesse béninoise de 1972 à 2016**
- 51 André Dominique YAPI, **Les tentatives de mise en œuvre d’une politique de « responsabilisation » des paysans en Côte d’Ivoire (1991-2008)**
- 73 René NGATSAKO, **Au cœur de l’économie lignagère (XIX^e siècle), la femme moyi, une source d’enrichissement**
- 85 Émilie ZOLA KALUFUAKO, **Donatien Dibwe dia Mwembu : Parcours d’un érudit**
- 109 Victor MOUSSOUKI MPANDI et Joachim Emmanuel GOMA-THETHET, **Les associations œcuméniques françaises et la question de l’éducation à la paix en République du Congo de 2007 à 2017**
- 129 Lacina FOFANA, **Infrastructures préscolaires et niveau de scolarisation en côte d’ivoire : cas du préscolaire à Korhogo**
- 151 Ferdinand NDZANI et Omad Laupem MOATILA, **Recours à la médecine traditionnelle des populations de Talangai à Brazzaville (République du Congo)**
- 171 Christian MALIKI, **Le transport par taxis-motos à Kinshasa (République Démocratique du Congo)**
- 187 Richard Macaire LENGU, **Les déterminants électoraux au sein de l’Église Évangélique du Congo en République du Congo**
- 211 Ramatou TRAORÉ, Adaman SINAN et Zié SORO, **Stratégies d’adaptation des producteurs de mangues face au changement climatique à Korhogo**
- 237 Chancelv ITOUA AWOUÉ, **Ekongo : une danse traditionnelle de la Cuvette (République du Congo)**
- 247 Célestin Yao AMANI, Yao Macquaire et Claude Yao AKOUÉ ANGORAN, **Hausse du niveau de la mer et adaptation des populations insulaires de Lahou Kpanda**
- 269 Martin Armand SADIA et Baban Marie Grâce Laetticia BOA, **Obstacles à la participation des éducateurs ivoiriens de la protection judiciaire aux sessions de formation continue : approche par les représentations sociales (Littoral Ivoirien)**
- 291 Catin NGUEABAYE, Gertrude NDEKO et Aristide EWAMELA, **Microcrédits et besoins de survie des ménages ruraux au Tchad : analyse de l’impact du dispositif de microcrédit sur l’économie locale dans la province de Mayo Kebbi Ouest**
- 311 Raymond Francis MABOUNDOU et Patient Bienvenu MOUZINGA-KIMBAZA, **L’imaginaire de la covid-19 et mesures prophylactiques à Brazzaville (Congo). Perspectives psycho-anthropologiques**
- 339 Touré Bienvenu METAN, **Mondialisation et choc des civilisations : la recomposition géopolitique d’un nouveau monde**
- 359 Joseph BEOGO, **Le manque d’intérêt pour la lecture des écoliers aujourd’hui : causes et solutions**
- 373 Kanndanan Insiata OUATTARA et Gaspard Inanan KOUEIWON, **Perceptions des filles des classes de 3^{ème} et choix d’orientation en seconde c : cas du lycée municipal Djibo Sounkalo de Bouaké**
- 387 Kouakou Mathias AGOSSOU et KOUADIO Kouamé Armel, **Développement diachronique et perception de la délinquance juvénile sur les résultats scolaires des élèves : cas du lycée moderne de la ville de Duékoué (côte d’ivoire)**
- 413 Renaud-Guy Ahioua MOULARET, **Centres de lecture et d’animation culturelle et développement de la lecture publique en Côte d’Ivoire**
- 443 Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ, **Enseignement des arts plastiques dans le système éducatif ivoirien**
- 465 Koudou David DAKOURY et Amadou COULIBALY, **Les manifestations de la théorie brechtienne dans *Mère Courage et ses enfants***
- 481 Dieudonné MOUKOUAMOU MOUENDO, **Le fleuve Congo dans l’imaginaire poétique de Jean-Baptiste Tati Loutard**